

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 27 JANVIER 2020**

**DELIBERATION N°2020.00036**

**PREFIGURATION PAYS D'ART ET D'HISTOIRE - TARIFS PRESTATIONS**

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 14 janvier 2020

Nombre de membres en exercice : 112

Nombre de présents : 86

Nombre de pouvoirs : 10

Nombre de voix : 96

**Membres titulaires présents :**

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, M. Eric BARGAIN,  
M. Jean-François BARNIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Pierre BERGER,  
M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET,  
M. Henri BOUTHEON, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA,  
M. Paul CELLE, M. André CHARBONNIER, M. Jean-Yves CHARBONNIER,  
Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Claude CHARVIN,  
M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, Mme Viviane COGNASSE,  
M. Jean-Noël CORNUT, M. Paul CORRIERAS, M. Charles DALLARA,  
M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL,  
M. Christophe FAVERJON, Mme Annick FAY, Mme Sylvie FAYOLLE,  
M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, Mme Nicole FOREST,  
M. Guy FRANCON, M. André FRIEDENBERG, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON,  
Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, Mme Annie GREGOIRE,  
M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET, Mme Christiane JODAR,  
Mme Laurence JUBAN, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME,  
M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ,  
M. Claude LIOGIER, M. Olivier LONGEON, M. Julien LUYA, M. Pascal MAJONCHI,  
M. Gérard MANET, Mme Brigitte MASSON, Mme Stéphanie MOREAU,  
Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE,  
M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, Mme Fabienne PERRIN, M. Marc PETIT,  
M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, Mme Alexandra RIBEIRO  
CUSTODIO, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Louis ROUSSET,  
M. Jean-Marc SARDAT, M. Alain SCHNEIDER, Mme Nadia SEMACHE,  
M. Joseph SOTTON, M. Gilbert SOULIER, M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON,  
Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, Mme Marie-Hélène THOMAS,  
M. Daniel TORGUES, M. Stéphane VALETTE, M. Alain VERCHERAND,  
Mme Anne-Françoise VIALLO, M. Enzo VIVIANI, Mme Catherine ZADRA

**RECU EN PREFECTURE**

**Le 04 février 2020**

**VIA DOTELEC - iXBus**

93 02-042-24620770-20200127-0202000360

DATE D'APPHICATION: 04 Février 2020

**Pouvoirs :**

Mme Marie-Christine BUFFARD donne pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE,  
M. Denis CHAMBE donne pouvoir à M. Gilles ARTIGUES,  
M. Frédéric DURAND donne pouvoir à Mme Siham LABICH,  
Mme Marie-Dominique FAURE donne pouvoir à M. Paul CORRIERAS,  
M. Christian FAYOLLE donne pouvoir à M. Marc ROSIER,  
Mme Marie-Eve GOUTELLE donne pouvoir à M. Charles DALLARA,  
M. Samy KEFI-JEROME donne pouvoir à Mme Catherine ZADRA,  
Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE,  
Mme Caroline MONTAGNIER donne pouvoir à M. Eric BARGAIN,  
Mme Monique ROVERA donne pouvoir à M. Henri BOUTHEON

**Membres titulaires absents excusés :**

M. Jean-Alain BARRIER, M. Lionel BOUCHER, Mme Anne DE BEAUMONT,  
M. Gabriel DE PEYRECAVE, M. Pierre FAYOL NOIRETERRE, M. Luc FRANCOIS,  
M. Marc JANDOT, Mme Raphaëlle JEANSON, Mme Corinne L'HARMET-ODIN,  
M. Michel MAISONNETTE, Mme Pascale MARRON, M. Yves MORAND,  
Mme Djida OUCHAOUA, Mme Christiane RIVIERE, M. Jean-Claude SCHALK,  
M. Georges ZIEGLER

**Secrétaire de Séance :**

M. Rémy GUYOT

## DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 27 JANVIER 2020

### PREFIGURATION PAYS D'ART ET D'HISTOIRE - TARIFS PRESTATIONS

Saint-Etienne Métropole est engagée dans le projet d'extension du label Ville d'art et d'histoire de la Ville de Saint-Etienne en Pays d'art et d'histoire (PAH) à l'échelle de ses 53 communes. La labellisation décernée par le ministère de la Culture impose la rédaction d'un dossier préparatoire, la réalisation d'un inventaire patrimonial et la mise en œuvre d'actions de préfigurations du futur PAH.

Parmi ces actions, plusieurs prestations payantes seront proposées aux différents publics, qu'ils soient en individuel ou en groupe. Ces actions de médiation, mises en œuvre pour la première fois à partir de 2020, nécessitent la définition de tarifs propres à Saint-Etienne Métropole.

Ces actions doivent permettre à chacun (habitant, touriste, jeune public) de découvrir le patrimoine tout en générant une recette supportant tout ou partie de la charge liée à ces activités.

A ce titre, il est proposé les tarifs suivant :

Activités	Tarifs <sup>(1)</sup>	
	Plein Tarif	Tarif réduit <sup>(2)</sup>
Visite guidée individuel	5 €	3 €
Visite spectacle	10 €	7 €
Visite guidée en bus	10 €	7 €
Visite sportive (randonnée, VTT, footing)	Gratuit	
Visite sportive (kayak, autre activité) nécessitant une location de matériel	10€	
Atelier 8-12 ans	5 €	
Atelier scolaire	3 €	
Mise à disposition d'un guide pour des groupes de 25 personnes maximum	57 € / heure 77 € / heure après 18h, dimanche et jours fériés	

(1) Gratuités : -18 ans, étudiants, presse, demandeurs d'emploi et bénéficiaires du RSA, City card, titulaires de cartes professionnelles de guide sur présentation d'un justificatif.

(2) Tarif réduit : enseignants, personnes handicapées et leurs accompagnateurs, jeunes de 18 à 25 ans, plus de 65 ans, familles nombreuses (à partir de 3 enfants) sur présentation d'un justificatif.

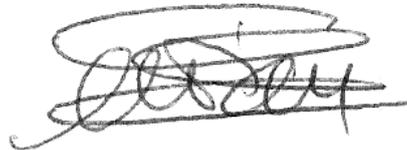
Les médiateurs chargés des actions seront habilités à encaisser les ventes des prestations. Celles-ci seront également proposées (tout ou en partie) en vente en ligne sur le site internet de l'Office de Tourisme [www.saint-etienne-hors-cadre.fr](http://www.saint-etienne-hors-cadre.fr).

**Le Conseil Métropolitain, après en avoir délibéré :**

- **valide les tarifs des prestations dans le cadre de la préfiguration du Pays d'art et d'histoire à compter du 1<sup>er</sup> février 2020 ;**
- **les recettes correspondantes seront perçues au chapitre 77 du budget Tourisme de l'exercice 2020 sous réserve de l'adoption du BP 2020.**

**Ce dossier a été adopté à l'unanimité.**

**Pour extrait,  
Le Président,**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', written over a horizontal line.

**Gaël PERDRIAU**